

La cyanure tue ! Moratoire sur l'utilisation du cyanure dans l'industrie minière

5 septembre 2018

Ligue
des **droits de**
l'Homme
FONDÉE EN 1988



Les effets dévastateurs sur la santé et l'environnement

Le cyanure de sodium, utilisé principalement par l'industrie extractive aurifère, est un composé chimique extrêmement toxique. A tous ses stades de manipulation : transport, stockage, utilisation puis confinement, le cyanure menace sérieusement notre existence. Ses effets sur l'environnement, la santé humaine et la biodiversité, sont catastrophiques et irréversibles.

En cas d'accident, au contact de l'eau, le cyanure de sodium produit de l'acide cyanhydrique, un gaz très inflammable qui provoque la mort par asphyxie, comme cela s'est produit en Chine (août 2015) où l'explosion de 700 tonnes de cyanure a causé le décès de 114 personnes et plus de 700 blessés.

Déversé dans l'environnement, le cyanure provoque immédiatement l'asphyxie de tout organisme vivant et un violent déséquilibre des écosystèmes. Plus de 30 accidents majeurs associés à des déversements de cyanure se sont ainsi produits, de par le monde, ces 25 dernières années. Par ailleurs, les climatologues annonçant une amplification des épisodes pluvieux extrêmes, plus intenses et plus fréquents, une augmentation des ruptures de barrages de résidus est prévisible.

[...]

Lire aussi : [La cyanure tue ! Moratoire sur l'utilisation du cyanure dans l'industrie minière](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >](#)
- [Adresse de cet article :](#)
<https://solidaires.org/La-cyanure-tue-Moratoire-sur-l-utilisation-du-cyanure-dans-l-industrie-miniere>